



# Exigeons du Sénat de garantir l'avenir de l'audiovisuel public !



## Rassemblement au Sénat mercredi 27 juillet à 12H

L'Assemblée nationale, dans une majorité de droite et d'extrême droite, a voté en première lecture le texte de la Loi dite « pouvoir d'achat » et le Projet de Loi de Finances Rectificative (PLFR2).

Le premier texte contient un amoindrissement des périodes de recherche de l'archéologie préventive sur le chantier du terminal méthanier au Havre. Les syndicats du ministère de la Culture sont vent debout contre ce dangereux précédent au profit de l'industrie et au détriment de la Culture.

Le second texte du PLFR2 comporte la suppression de la contribution à l'audiovisuel public (CAP, ex -redevance). La pression de la grève du 28 juin à l'appel de l'intersyndicale et les multiples et très larges interpellations des professionnel·les de l'audiovisuel et du cinéma ont obligé le gouvernement à adosser le budget de l'audiovisuel public à une part de TVA. Pour autant, cela conduit à recourir à l'impôt le plus injuste (car non progressif et acquitté par les plus pauvres, y compris les foyers actuellement exonérés de la redevance).

Le risque d'inconstitutionnalité n'est pas écarté, de l'aveu même de député·es macronistes.

Et les garanties d'indépendance n'existent toujours pas.

Nous nous associons à l'appel des syndicats du ministère de la Culture pour interpeler les sénatrices et sénateurs.

**RASSEMBLEMENT MERCREDI 27 JUILLET À 12H**

**DEVANT LE SÉNAT - PLACE PIERRE DUX**

**(Angle rue de Tournon, rue de Vaugirard)**

Paris, le 25 juillet 2022